

AMBASSADE D'ITALIE A ABIDJAN

DEMANDE DE VISA DE TOURISME (moins de trois mois)

- Le dossier doit comporter 2 jeux de documents : un jeu d'originaux et l'autre jeu contenant les photocopies au format A4. Si pour une raison importante vous ne détenez pas l'original d'un document, présentez une photocopie dans chaque jeu.
- Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = impossibilité de dépôt de dossier = prendre un nouveau rendez-vous
- Frais de dossier : 39.500 FCFA (montant exact en francs CFA , les Euros ne sont pas acceptés) .
- La comparution personnelle est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait de visa .
- Les mineurs doivent être accompagnés.
- Pour les non ivoiriens : certificat de résidence
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa. En outre , des documents supplémentaires à la liste ci-dessous pourraient être demandés.
- Formulaire non dûment rempli dans toutes les cases, non signé, non daté = accès refusé au service des visa = prendre un nouveau rendez-vous.
- Le visa peut être retiré seulement sur présentation du reçu

LISTE DES DOCUMENTS A PRESENTER EN DEUX JEUX SEPARES

<p>La présente liste de documents sur laquelle vous aurez coché chaque document et chaque photocopie que vous présentez afin de que votre dossier est complet</p>
<p>1 formulaire de demande de visa de court séjour dûment rempli et signé</p>
<p>ORIGINAL + PHOTOCOPIE : passeport biométrique + photocopie des visas obtenus pendant les trois dernières années. N.B. Pour les mineurs la photo ne doit pas être antérieure à 6 mois.</p>
<p>1 photographie d'identité numérique récente sur fond blanc (fond coloré non accepté)</p>
<p>pour les mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - certificat de scolarité et réinscription - autorisation de sortie du territoire - autorisation parentale (signature légalisée au Tribunal pres le Juge de tutelle des deux parents avec copie de leur d'identité) - acte de naissance - moyen financiers de parents : <p>a) pour les salariés : certificat de travail, carte CNPS, 3 derniers bulletins de salaire, relevé bancaire des 6 derniers mois et attestation solde bancaire visés par le gestionnaire du compte.</p> <p>b) pour les commerçants : registre de commerce (authentifié par le Greffe du Tribunal de 1^{ère} Instance d'Abidjan), compte contribuable, licence d'importation, relevés bancaires des 6 derniers mois et attestation de solde visés par le gestionnaire du compte, preuves de domicile (facture CIE, SODECI , CI-TELCOM), déclaration d'existence en activité, déclaration fiscale</p> <p>c) pour les professions libérales ou autres (artistes, journalistes ,) : carte professionnelle, attestation du Ministère ou de la structure d'appartenance, un relevé bancaire relatif au 6 derniers mois + attestation de solde visés par le gestionnaire du compte.</p> <p>d) pour le retraités : preuves de la situation de retraité, les 3 dernier bulletin de pension, un relevé de compte en date récente visé par le gestionnaire du compte.</p>
<p>ORIGINAL + PHOTOCOPIE : <u>justificatifs de moyens d'existence suffisants pour la durée du séjour équivalents à 50 Euros / jour hors hébergement à prouver par :</u> Travellers chèques signés ou bien reçu d'achat d'espèces ou bien garantie bancaire délivrée par l'invitant ou bien carte de crédit internationale accompagnée d'attestation bancaire indiquant la marge de crédit disponible.</p>
<p>ORIGINAL + PHOTOCOPIE : assurance maladie valable pour l'espaces Schengen avec une couverture à hauteur de 20.000.000 FCFA (soit 30.000 euros) pour soins médicaux urgents, hospitalisation et rapatriement.</p>
<p>9) ORIGINAL + PHOTOCOPIE : attestation de réservation du billet d'avion</p>
<p>10) Itinéraire de voyage et réservation/s hôtelière/s</p>